

LA PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE *LANIUS SENATOR* DANS L'OUEST DE LA COTE D'OR: BILAN D'UNE PROSPECTION EN 2005

INTRODUCTION

La Pie-grièche à tête rousse est l'une des trois espèces de pies-grièches présentes dans notre département, avec la Pie-grièche écorcheur et la Pie-grièche grise (devenue très rare). Malgré sa discrétion, nous avons encore la chance de pouvoir observer ce visiteur d'été dans certains secteurs bocagers préservés.

Les observations récentes (de 1990 à 2003) concernant *Lanius senator* en Côte d'Or sont peu nombreuses. En 1994 et 1995, une petite population est découverte près de Montbard. Elle concerne 7 sites sur 14 kilomètres le long de la Brenne (BEAUDOIN, 1995).

Pierre DURLET réalise en 2003 une synthèse des dernières observations (*Tiercelet info N° 12_2003*) et 7 à 8 couples ou individus cantonnés sont trouvés pour la période de 2000 à 2003 en Côte d'Or.

En 2004, un secteur proche de Précy-sous-Thil est prospecté durant 43 journées de début mai à fin juillet suite à l'observation régulière d'un couple reproducteur dans un même site depuis 2001. De 11 à 13 sites sont fréquentés par des couples cantonnés pratiquement simultanément sur un rectangle de 35 km². Un suivi de ces couples est effectué.

Plus au sud dans la région de Pouilly-en-Auxois, à la suite de deux observations d'un adulte les 26 et 27 mai 2003, une prospection est réalisée sur 3 jours consécutifs fin juin 2004 : un site est fréquenté par 3 individus observés simultanément, un autre par un couple et un troisième par un mâle cantonné alarmant. En 2005, il est alors décidé de faire un nouveau suivi du secteur situé dans la zone de Précy-sous-Thil, de prospecter d'avantage celui de Pouilly-en-Auxois mais aussi de réaliser une prospection à plus grande échelle dans la partie ouest de la Côte d'Or.

ZONE PROSPECTEE ET METHODE

Deux zones sont à distinguer. La figure 1, page suivante, représente les deux zones prospectées : zone A et zone B.

La zone A couvre une superficie de 850 km² répartie sur les cantons (du nord au sud) suivants : Précy-sous-Thil, Vitteaux, Saulieu, Liernais, Sombernon, Pouilly-en-Auxois, Bligny-sur-Ouche et Arnay-le-Duc.

La zone B est un rectangle de 35 km² situé au nord-est de Précy-sous-Thil. La population située dans cette zone a déjà été suivie en 2004 et une prospection systématique a été de nouveau effectuée en 2005 ainsi qu'un suivi de cette population sur 38 jours. *Un bilan détaillé de cette étude sur 3 ans est prévu pour fin 2006.*

Parallèlement au suivi de la zone B, la prospection dans la zone A a été réalisée sur 18 jours, répartis sur plusieurs périodes, de mi-mai à début septembre et toute la zone a été sillonnée (6 000 kilomètres environ y ont été parcourus). Trois personnes¹ y ont participé. Le but de la prospection dans cette zone de 850 km² était de tenter de localiser d'éventuels noyaux de population supplémentaires qui pourraient mériter notre attention. La méthode consistait à suivre uniquement les routes dans les secteurs bocagers et à s'arrêter sur chaque site paraissant favorable à la présence de la Pie-grièche à tête rousse. La méthode de la « repasse » n'a pas été utilisée pour ne pas perturber les oiseaux et pour éviter tout risque d'éloignement anormal des adultes pouvant mener à la destruction de la ponte ou la prédation sur les pulli. Les coordonnées des sites trouvés fréquentés étaient relevées au GPS puis transférées au retour du terrain sur fond cartographique et photo aérienne orthonormée IGN. Un tableau (calendrier/observations) mensuel des visites de sites était mis à jour régulièrement. Chaque site était photographié. Plusieurs passages pouvaient être effectués le même jour voire répétés ultérieurement si le site semblait favorable.

Les sites rapprochés étaient re-visités en priorité de manière à faire des observations quasi-simultanées des couples ou individus trouvés cantonnés proches les uns des autres pour éviter les « doublés ». De plus, la découverte d'un seul individu sur un site faisait l'objet d'une deuxième visite afin d'essayer de confirmer la présence d'un couple par l'observation simultanée des 2 adultes ensemble. Les adultes observés seuls et manifestement cantonnés (milieu favorable, cri d'alarme, allées et venues dans un arbre, vol-poursuite de prédateurs potentiels ...) ont été comptabilisés. Les juvéniles émancipés observés n'ont pas été pris en compte dans les résultats, le but étant l'évaluation d'un nombre de sites de reproduction.

¹ (Sylvie CAUX / 3 jours, Gregory GADRET / 3,5 jours, Pierre LECLAIRE / 18 jours).

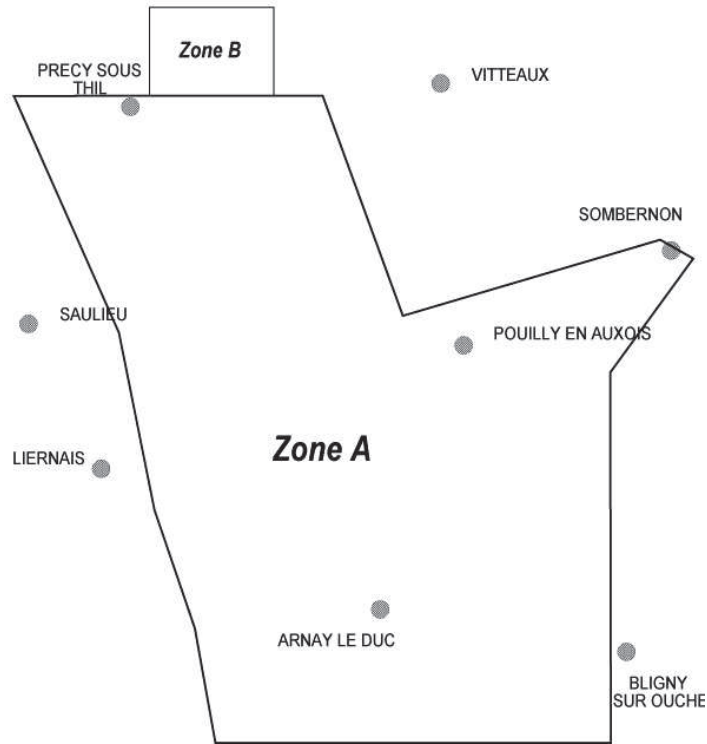


Figure 1 : Limite des zones d'étude A et B

Pour chaque contact avec un oiseau ou un couple, un indice de reproduction était affecté :

✓ les indices certains :

Nid découvert, nourrissage de jeunes par un couple ou un adulte, observations d'immatures non émancipés en compagnie d'un couple ou d'un adulte

✓ les indices probables :

Observation d'un couple ensemble présentant des indices de cantonnement prononcés (alarmes des adultes, allées et venues dans un arbre) lors de 2 visites au moins

✓ les indices possibles :

Observation d'un adulte ou d'un couple dans un site favorable lors de 1 ou 2 visites.

RESULTATS

Le calendrier 2005 des événements pour la zone A et B est résumé dans le tableau suivant :

| Evènement | Dates 2005 | | |
|---|-------------------------------------|---|--|
| Arrivée 1^{ère} PGTR | 05 mai (1 ad.) | 07 mai (1 ad.+1 mâle) | 08 mai (1 femelle + 2 ad. + 2 couples) |
| 1^{er} nid trouvé | 28 mai (1 nid) | 29 mai (1 nid) | - |
| 1^{er} juv. volant observé | 07 juillet (3 sites) | 10 juillet (3 sites) | 12 juillet (2 sites) |
| 1^{er} juv. émancipé observé | 23 juillet (1 ind.) | 25 juillet (1 ind.) | 3 août (1 ind.) |
| Dernier nid trouvé | 12 juillet (2 pulli min. au nid) | 06 août (Sortie du nid d'au moins 3 pulli) | - |
| Dernier ind. observé | 24 sept. (1 juv. émancipé) | - | - |

Tableau 1 : calendrier des événements 2005 (zone A et B)

La prospection dans la zone A a été réalisée principalement dans les cantons de Pouilly-en-Auxois, Bligny-sur-Ouche et Arnay-le-Duc de fin juin à mi juillet (11 jours sur un total de 18), période pendant laquelle on a le moins de difficultés pour découvrir les premières familles. Du 26 au 29 juin, 14 sites ont été découverts dans ce secteur sud alors qu'il n'y avait pas encore de juvéniles observables. Entre le 07 et 13 juillet, 5 de ces sites étaient occupés par des jeunes volants non émancipés. Durant la première décennie d'août (les 04-06-07 août), un nombre de sites identique (14) a été trouvé dans un secteur plus au nord bien distinct, dans un délai un peu plus court (2,5 jours), tous fréquentés par des familles. La recherche des familles peut donc être fructueuse de début juillet à mi-août. Dans la zone B, des familles étaient présentes en 2005 jusqu'à au moins fin août. Il peut y avoir des pontes assez tardives (nicheur tardif et ponte de remplacement), fait constaté en 2004 comme en 2005.

Le tableau 2 indique pour la zone A le nombre de sites découverts fréquentés par des couples ou adultes cantonnés et le nombre de sites ayant été visités au moins à deux reprises et à date différente (un même site pouvant être suivi sur des décades différentes).

Il nous indique aussi que 43 nouveaux sites étaient fréquentés par *Lanius senator*. Concernant les 3 sites occupés en 2004 dans la région de Pouilly-en-Auxois, 2 l'étaient à nouveau en 2005, ce qui nous donne un total de 45 sites occupés dans la zone A.

La prospection et le suivi des sites réalisés dans la zone B, rectangle d'une superficie de 35 km², ont confirmé la fréquentation de 13 sites dont au moins 9 par des couples ayant donné des jeunes à l'envol. **En résumé, 58 sites ont été fréquentés par la Pie-grièche à tête rousse en 2005 dans les zones A et B.**

| Décade | Cantons | Nombre de Jours | Anciens sites 04 | Nouveaux sites 05 | Nbre de sites re-visités |
|---------------|--------------|-----------------|------------------|-------------------|--------------------------|
| Mai- 2eme | Sa-P | 0.5 | | 1 | - |
| Juin- 3eme | P-So-B-A | 3 | 2 | 14 | - |
| Juillet- 1ere | P-So-B-A | 4 | | 5 | 7 |
| Juillet- 2eme | P-So-B-A | 4 | | 5 | 20 |
| Juillet- 3eme | V | 1.5 | | 2 | 2 |
| Août- 1ere | L-Pr-Sa | 2.5 | | 14 | - |
| Août- 3eme | B-Pr | 1.5 | | 1 | - |
| Sept- 1ere | P | 1 | | 1 | - |
| | Total | 18 | 2 | 43 | |

(Sa=Saulieu / P=Pouilly en Auxois / So=Sombernon/ B=Bligny-sur-Ouche / A=Arnay-le-Duc V=Vitteaux / L=Liernais/ Pr=Précyc-sous-Thil)

Tableau 2 : Nombre de sites fréquentés en 2005 dans la zone A

Le tableau 3 montre que, dans la zone A, 69 % des sites étaient fréquentés par un couple (avec ou sans juvénile(s)) et que 58 % des sites étaient fréquentés par des familles.

| Couple avec juvénile(s) | Couple sans juvénile | Adulte avec juvénile(s) | Adulte isolé |
|-------------------------|----------------------|-------------------------|--------------|
| 33 % | 36 % | 25 % | 6 % |
| 15 sites | 16 sites | 11 sites | 3 sites |

Tableau 3 : occupation des sites dans la zone A

En considérant que les adultes observés seuls en compagnie de juvéniles devaient être en couple, 94% des sites étaient donc fréquentés par des couples.

Un couple a été observé en compagnie d'un adulte sur un même site et ce dernier n'a pas été comptabilisé. Une seconde visite n'a pas permis d'observer cet individu et donc de déterminer son statut (migrateur ? mâle célibataire ou individu d'un couple voisin ?). Un autre adulte a été observé le 29 août sur la Butte de Thil et cet oiseau ne semblait pas cantonné. Vu la date tardive, il a été considéré comme oiseau de passage. Un site a été

trouvé avec un nid occupé par au moins 2 pulli nourris par un male le 12 juillet. La femelle n'a jamais été observée malgré 2 visites de 2 heures chacune.

Toujours dans cette même zone, 50 juvéniles et pulli au total ont été observés sur 26 sites (soit une moyenne de 1.92 juvéniles par site). Par manque de temps, nous n'avons pas été en mesure de compter les juvéniles avec précision car il n'est pas toujours facile d'observer tous les jeunes d'une même nichée simultanément; il est parfois difficile de les trouver suivant leur âge et les milieux fréquentés. En effet, les juvéniles à peine volant, à la sortie du nid, restent le plus souvent dans l'arbre porteur pendant quelques jours. Cachés dans le feuillage et malgré les cris de quémante, ils sont difficiles à comptabiliser. Les juvéniles plus âgés peuvent aussi rester silencieux et se figer dès que les parents alarment.

Ainsi sur les 26 sites en question, 8 familles (31%) ont été trouvées avec 3 juvéniles, 8 autres (31%) avec 2 juvéniles (ou pulli) et 10 (38%) avec un seul juvénile.

Le tableau 4 résume le nombre de visites effectuées sur chaque site dans la zone A.

| 1 visite | 2 visites | 3 visites | 4 visites | 5-6 visites |
|----------|-----------|-----------|-----------|-------------|
| 49% | 24% | 16% | 4% | 7% |
| 22 sites | 11 sites | 7 sites | 2 sites | 3 sites |

Tableau 4: nombre de visites effectuées par site dans la zone A

22 sites fréquentés ont été visités une seule fois (lors de leur découverte) et les 3 adultes isolés (voir tableau 3) sont restés « célibataires » (2 mâles et 1 indéterminé).

Les visites de suivi ont permis notamment d'établir le bilan suivant pour le statut des oiseaux cantonnés dans la zone A :

- ✓ 26 sites (58 %) / Nicheur certain
- ✓ 11 sites (24 %) / Nicheur probable
- ✓ 8 sites (18 %) / Nicheur possible

La répartition des sites dans la zone A est la suivante :

- ✓ Par canton pour 45 sites :

| Bligny | Pouilly | Arnay | Liernais | Précý | Vitteaux | Saulieu | Sombernon |
|----------|----------|---------|----------|---------|----------|---------|-----------|
| 24% | 24% | 21% | 14% | 7% | 4% | 4% | 2% |
| 11 sites | 11 sites | 9 sites | 6 sites | 3 sites | 2 sites | 2 sites | 1 site |

Tableau 5: répartition des sites par canton dans la zone A

- ✓ Par zone géographique pour 45 sites :

| Auxois | Arnétois | La Montagne | Sud Arnétois | Pays de Saulieu | Haut Auxois |
|----------|----------|-------------|--------------|-----------------|-------------|
| 47% | 36% | 9% | 4% | 2% | 2% |
| 21 sites | 16 sites | 4 sites | 2 sites | 1 site | 1 site |

Tableau 6: répartition des sites par zone géographique dans la zone A

La figure 2, page suivante, réalisée à partir des coordonnées rectangulaires relevées au GPS, représente le résultat global de la prospection 2005, pour les deux zones A et B.

Dans la zone A, les 45 sites sont répartis sur 33 communes: 1 commune 3 sites, 10 communes 2 sites et 22 communes 1 site (voir Annexe : liste des communes (zone A)). L'altitude moyenne des sites fréquentés est de 370 mètres (extrêmes 300 m et 440 m).

29 sites sont situés dans la partie sud-est de la zone prospectée sur les cantons de Bligny-sur-Ouche, Pouilly-en-Auxois et Arnay-le-Duc (« Pays de Vandenesse », « Arnétois ») et 24 d'entre eux sont répartis uniformément dans une zone de 126 km² (un rectangle de 18 km sur 7 km) formant un noyau de population N1 (figure2).

Pour ces 24 sites, ont été déterminés 11 couples « Nicheurs certains » (46%), 10 couples « Nicheurs probables » (42%), 3 couples « Nicheurs possibles » (12%).

Un autre secteur, moins prospecté, pourrait aussi accueillir un noyau de population N2 (figure 2) d'effectif intéressant à surveiller sur les cantons de Liernais et Saulieu (« Pays d'Allerey », « Bocage de Missery », « Pays de Saulieu ») avec 10 sites occupés sur 55 km² par 7 couples « Nicheurs certains » (70%) et 3 couples « Nicheurs possibles » (30%). Ce secteur est situé 12 kilomètres à l'ouest du premier.

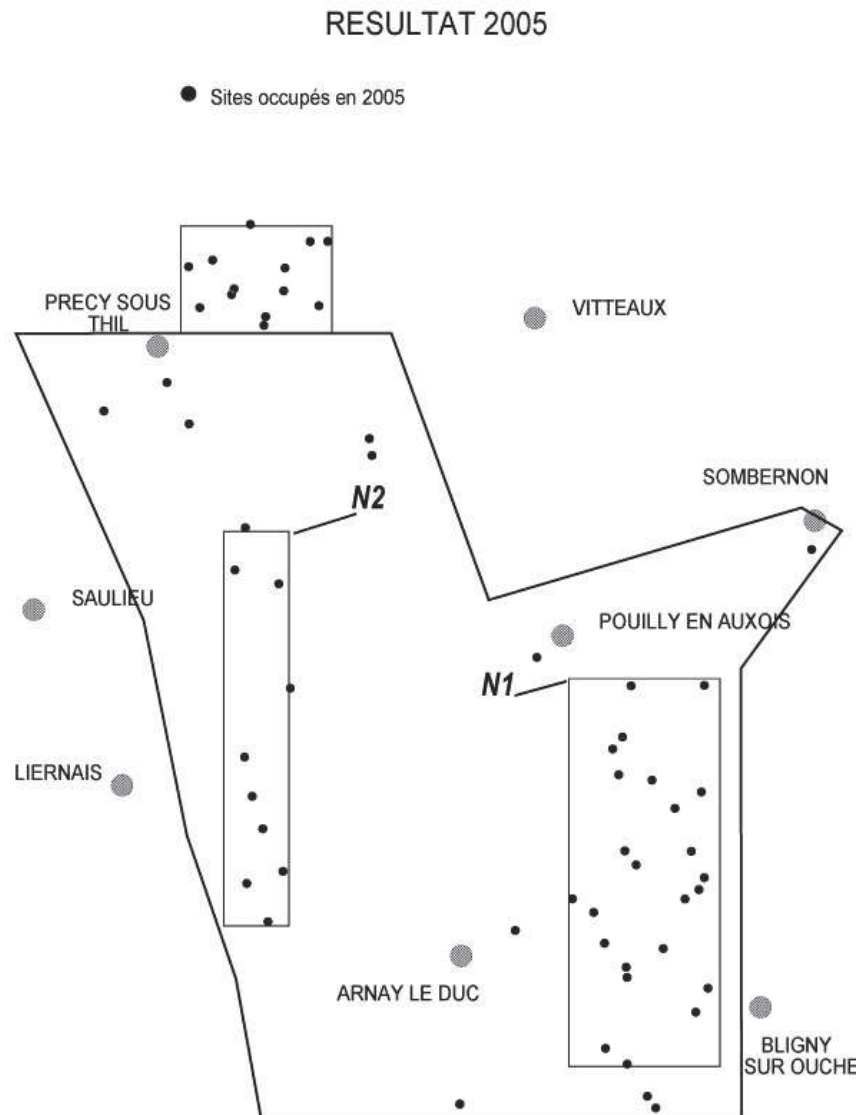


Figure 2 : Résultat global de la prospection 2005

Ces deux secteurs présentent une densité à peu près similaire (0.19 couple/km² et 0.18 couple /km²). Il est possible qu'il y ait une continuité entre ces deux noyaux N1 et N2, séparés de quelques kilomètres seulement.

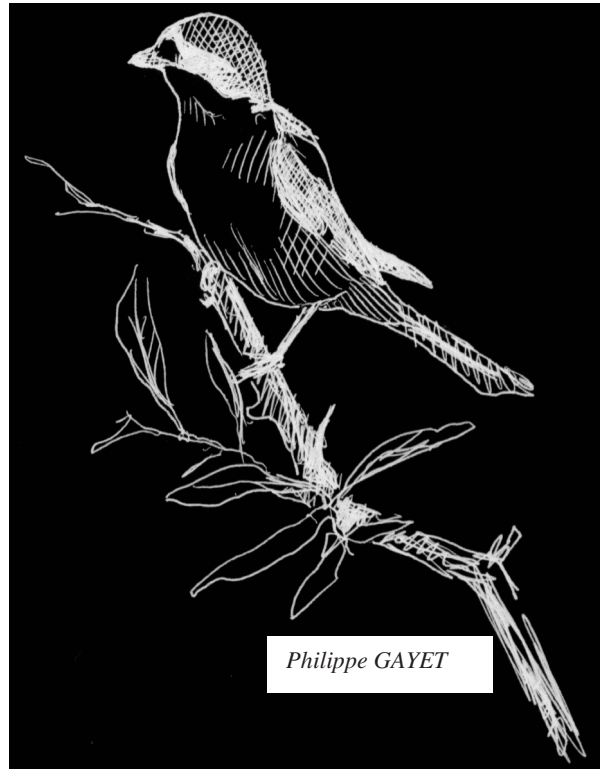
Le tableau 7 indique, pour la zone A, la distance au plus proche site voisin et le nombre de sites concernés. Ces valeurs ont été calculées à partir des points relevés au GPS.

| Dist (m) | 475 | 600 | 700 | 800-850 | 1200-1500 | 1500-1800 | ≥ 2000 |
|------------------------|---------|---------|---------|---------|-----------|-----------|----------|
| Nbre de sites (sur 45) | 2 sites | 2 sites | 4 sites | 5 sites | 12 sites | 7 sites | 13 sites |
| Nbre de sites (%) | 4% | 4% | 8% | 12% | 27% | 16% | 29% |

Tableau 7: distance au plus proche site voisin dans la zone A

Le « territoire de nidification », territoire occupé par un couple sur lequel est situé le nid et autour duquel les adultes gravitent sans vraiment s'en éloigner pendant la période de nidification (période d'incubation, du nourrissage des pulli) peut être différent et parfois éloigné du territoire où sont élevés les juvéniles sortis du nid.

Les distances les plus faibles (475 m, 600 m, 700 m) n'ont rien d'exceptionnel. En 2004, dans la zone B, 2 nids occupés simultanément se trouvaient séparés d'une distance de 250 mètres et de même en 2005, 2 nids se trouvaient à 270 mètres l'un de l'autre. Sur ce dernier site, un suivi d'une quinzaine de jours a montré que les 2 couples ont élevé des juvéniles simultanément sur un territoire d'un peu plus de 20 ha (un secteur de 700 m x 300 m sur lequel les territoires respectifs des 2 couples étaient bien distincts). Les jeunes volants d'un des deux couples suivaient leurs parents parfois à 600 mètres, en dehors de leur territoire habituel (au delà d'une parcelle cultivée située en limite de leur territoire) pour y revenir par la suite le même jour. Il arrivait d'observer des juvéniles d'âges différents regroupés, perchés sur une même clôture en limite des deux territoires, issus de nichées différentes.



Une tendance à nicher par petits groupes, quoique moins prononcée que chez la Pie-grièche à poitrine rose, existe selon LEFRANC (LEFRANC & WORFOLK, 1997). Dans une étude qu'a menée ULLRICH (1971) (*in* CRAMP & PERRINS, 1993) dans le sud de l'Allemagne, les couples étaient largement distants les uns des autres mais des regroupements de 2 ou 3 couples ont été observés quand la densité était élevée et régulière dans certaines parties de la zone étudiée.

Cette prospection menée à plus grande échelle en 2005 vient confirmer, par un nombre plus important de sites trouvés, le type de milieu que fréquente cette espèce dans la région Auxois/ Arnétois. La Pie-grièche à tête rousse est une espèce thermophile et son aire de répartition est principalement méditerranéenne. Elle est proche, ici, de la limite nord de son aire de reproduction. En 2004 et 2005, ses territoires de nidification ont été trouvés presque exclusivement dans des parcelles pâturées à végétation herbacée rase ou pas trop fournie sur lesquelles elle peut trouver des perchoirs de hauteurs variées en nombre suffisant (haies, buissons, piquets de clôture...) mais surtout des arbres situés soit en lisière de parcelles (haie) soit épars ou disposés en rangée. Des prés de fauche présentant ces critères peuvent être fréquentés pendant la période de nidification (2 à 4 cas en 2004 et 2005) mais il semblerait qu'ils constituent un choix par défaut. Suivant la date de fauche, la date d'arrivée des oiseaux et la densité des oiseaux dans un secteur donné, ces prés pourraient être occupés par des nicheurs tardifs. Les pontes de remplacement pouvant probablement dans certains cas être effectuées dans un site éloigné du premier (ISENMANN & FRADET, 1998), des prés de fauche pourraient être choisis comme nouveau territoire. Certains couples accompagnés de leurs jeunes volants encore dépendants peuvent s'éloigner de leur territoire de nidification et fréquenter des secteurs non arborés.

Les 14 nids trouvés en 2004 et 2005, dans les zones A et B, étaient situés dans des arbres (chêne ou frêne) d'une hauteur comprise entre 14 et 22 mètres, dans des parcelles pâturées. Un seul nid a été trouvé en 2002 dans un chêne en bordure d'une petite route à très faible circulation, proche d'un pré pâturé.

DISCUSSION

G. de VOGÛE dans son « *Inventaire des Oiseaux du Département de la Côte d'Or* » paru en 1948, note la Pie-grièche à tête rousse comme « nicheur assez répandu et assez commun localement ». En 1993-1994, lors d'une enquête nationale (LPO/ Ministère de l'Environnement) ayant pour but l'évaluation des populations sur l'ensemble du territoire des cinq espèces de pies-grièches, un effectif entre 5900 et 12700 couples a été estimé pour *Lanius senator* (LEFRANC, 1999). Les estimations précédentes concernant cette espèce donnaient une fourchette de 10 000 à 100 000 couples (YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1994). L'enquête de 1993-1994 indique que l'espèce ne dépasserait les 500 couples que dans 4 départements et les 100 couples que dans 8 autres départements (LEFRANC, 1996). Ainsi l'effectif pour notre département en 1993-94 avait été estimé entre 1 et 10

couples (LEFRANC, 1999). Une régression en effectif aurait été constatée par Bernard FROCHOT à partir de 1964-1967 (*in* LEFRANC, 1999). Même constatation pour la région voisine du Jura alsacien, dans laquelle depuis 1960 environ, FERNEX (1981) avait constaté une division par 20 des effectifs entre 1960 et 1980 (*in* LEFRANC, 1999).

En 2005, cette estimation de 58 couples principalement en Auxois et Arnétois, à partir de quelques jours de prospection avec des moyens réduits, pourrait laisser supposer une « recolonisation » de la Pie-grièche à tête rousse dans cette région de Côte d'Or depuis quelques années (ou plus récemment) à moins qu'il ne s'agisse d'un noyau de population bien localisé entre le Morvan et La Montagne qui serait passé inaperçu. Il est difficile de se prononcer pour le moment, faute de ne pouvoir comparer avec des données récentes suffisamment nombreuses et face à une nécessité de prospection plus étendue.

L'agriculture dans cette région de Côte d'Or est basée sur la polyculture et l'élevage, et de plus en plus, certaines zones présentent un développement de type « grande culture » qui réduit considérablement les chances d'apercevoir la Pie-grièche à tête rousse mais aussi la Pie-grièche écorcheur. La densité de la Pie-grièche à tête rousse, très exigeante quant à ses territoires de nidification (secteurs pâturés riches en arbres), est loin d'être homogène. Il est difficile d'estimer le pourcentage de milieu favorable à sa reproduction dans cette région.

Le tableau 8 indique des densités de la Pie-grièche à tête rousse dans le bocage bourguignon calculées à partir de prospection systématique (SOUVAIRAN 1967, ROCHE 1978, GRAND 2005).

| Année | Lieu | Auteur | Densité (c/ km ²) | Données | Milieu |
|-----------|------------------------------------|-----------------------|-------------------------------|---|--------|
| 1961-1966 | Taizé (Vallée de la Grosne)-71 | P. Souvairan | 0.3 | 3 couples pour 10 Km ² (0.03/10ha) | Bocage |
| 1977 | Dun / Grandy (bocage du Bazois)-71 | J. Roche | 0.2 | 2 couples sur 1 000 ha | Bocage |
| 2004 | Vallée de la Loire - 71 & 58 | B. Grand (AOMSL/SOBA) | 0.23 | 28 couples sur 121 Km ² | Bocage |
| | | | 0.53 | 8 couples sur 15 Km ² | Bocage |

Tableau 8 : exemples de densité pour *Lanius senator* en Bourgogne

Les densités obtenues lors de cette prospection dans la zone A (0.19 et 0.18 couple/ km²) se rapprochent de ces valeurs bien que la recherche des oiseaux ait été conduite de manière moins systématique.

Le suivi de la population dans la zone B, d'une superficie de 35 km², en 2004 et 2005, qui a été prospectée systématiquement, donne des densités situées entre 0.34 à 0.37 couple/ km².

L'occupation du sol a été cartographiée et elle est constituée d'environ 61 % de bocage (pâtures, prés de fauche, haies), 30% de cultures, 7% de bois et 2% de zones habitées. La surface potentiellement utilisable par la Pie-grièche à tête rousse en période de nidification est d'environ 8 km² (secteurs arborés) soit 22% de la surface totale ou 38% de la surface de bocage. En considérant la superficie totale de bocage (pâtures, prés de fauche, haies), la densité est comprise entre 0.5 et 0.6 couple/km² et, en ne prenant en compte que les habitats favorables, la densité pour 2004-2005 se situe entre 1.4 et 1.5 couples/km². Ces derniers chiffres correspondent à des densités moyennes citées dans la littérature pour des zones tempérées et bien peuplées (LEFRANC & WORFOLK, 1997). Dans cette zone, une commune d'une superficie de 7 km² a accueilli 5 couples cantonnés simultanément en 2005 dont 4 ont donné des jeunes à l'envol.

Il n'est donc pas facile d'extrapoler ces effectifs pour la zone A prospectée en 2005 et encore moins pour l'ensemble de la partie ouest de la Côte d'Or du nord de la Saône et Loire au sud de l'Aube. Il faudrait effectuer d'avantage de prospections dans les secteurs préservés, riches en arbres.

CONCLUSION

A défaut de pouvoir évaluer de manière certaine l'effectif de cette espèce dans notre département, sa présence en nombre plus important qu'on ne le pensait mérite qu'on s'y intéresse d'avantage. L'effectif régional n'est peut être pas marginal à l'échelle nationale d'après les données récentes émanant de régions plus méridionales (CORA Collectif 2004).

Bien que les données concernant cette espèce soient peu nombreuses, la Pie-grièche à tête rousse est manifestement en déclin dans pratiquement toute son aire de répartition, tant en France qu'à l'échelle européenne (*BirdLife Conservation Series n°12, 2004*). Son aire de nidification étant la moins étendue que toutes celles des autres pies-grièches du paléarctique, cette espèce est presque aussi menacée que la Pie-grièche à poitrine rose. L'homogénéisation de l'espace agricole (disparition progressive des haies et des arbres) participe à sa disparition dans nos régions. L'utilisation d'insecticides et de produits phytosanitaires entraîne la raréfaction de ses proies. Certaines pratiques agricoles comme l'usage de faucheuses rotatives ou de girobroyeurs blessent ou tuent entre 60% et 100% de ses proies (*BirdLife Suisse 2004, Circulaire N°3_ Août 2004*). Les milieux bocagers riches en arbres que fréquente la Pie-grièche à tête rousse dans notre département abritent d'autres espèces nicheuses comme le Faucon hobereau, la Chevêche d'Athéna, la Huppe fasciée, le Torcol fourmilier, le Lorient d'Europe, le Gobemouche gris ... espèces méritant tout autant notre attention ...et notre protection.

PIERRE LECLAIRE

REMERCIEMENTS

Je remercie Sylvie CAUX (sCa) et Grégory GADRET (gGa) pour leur aide sur le terrain en 2004 et 2005 et pour la relecture de ce document. Merci à Samy MEZANI de l'AOMSL pour ses informations concernant la Saône et Loire et à Pierre CORDIER (pCo) pour son aide sur le terrain en 2004.

BIBLIOGRAPHIE :

- BEAUDOIN D.** 1995 La Pie-grièche à tête rousse près de Montbard en 1994 et 1995, *Le Jean le Blanc XXXI*
- BIRDLIFE** 2004 Birds in Europe, Population estimates, trends and conservation status, *BirdLife Conservation Series n°12*
- BIRDLIFE** Suisse 2004 Programme de conservation des oiseaux en Suisse, *BirdLife Suisse, circulaire N°3, août 2004*
- CORA Collectif** 2004 Atlas des Oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes, *CORA*
- CRAMP et PERRINS** 1993 Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa, *Oxford University Press*
- DE VOGÜE G.** 1948 Inventaire des Oiseaux du Département de la Côte d'Or, *Dijon*
- DURLET P.** 2003 Qu'en est-il des effectifs de Pies-grièches à tête rousse en Côte d'Or *Tiercelet info n°12*
- GRAND B.** 2005 Mesures conservatoires prioritaires pour l'avifaune nicheuse liée à la dynamique fluviale de la Loire entre Iguerande (71) et Decize (58). Diagnostic actualisé de l'avifaune du lit majeur. *Rapport AOMSL/SOBA Nature Nièvre*
- ISENMANN P. et FRADET G.** 1998 Nest site, laying period, and breeding success of the Woodchat Shrike (*Lanius senator*) in Mediterranean France *Journal für Ornithologie 139, 1998*
- LEFRANC N.** 1993 Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen Orient, *Delachaux et Niestlé*
- LEFRANC N.** 1996 Acte du 22^{ème} Colloque Francophone d'ornithologie : enquête Pies-grièches LPO/ Ministère de l'Environnement 1993-1994, *Alauda 64 (1)*
- LEFRANC N. et WORFOLK T.** 1997 Shrikes : A guide to the shrikes of the world, *Pica Press*
- LEFRANC N.** 1999 Les Pies-grièches *Lanius sp.* en France : répartition et statut actuels, histoire récente, habitats, *Ornithos 6-2 : 58-82*
- ROCHE J.** 1978 Dénombrement des oiseaux nicheurs d'une commune bocagère avant remembrement, *Le Jean le Blanc, XVII n°1/2*
- SOUVAIRAN P.** 1967 Densité de 58 espèces d'oiseaux nichant à Taizé, Saône et Loire, *Le Jean le Blanc VI n°1*
- YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G.** 1994 Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France 1985-1989, *Société Ornithologique de France, Paris.*

ANNEXE

Liste des communes (zone A)

(C = nicheur Certain / PR = nicheur Probable / PO = nicheur Possible)

| Commune | | Statut | Nbre de visites | Couple | Adulte | Nbre de juv. | Nid |
|----------------------|----|--------|-----------------|--------|--------|--------------|---------|
| Antigny la Ville | 1 | C | 1 | 1 | | 3 | |
| Auxant | 2 | PR | 3 | 1 | | | |
| Censerey | 3 | C | 1 | | 1 ad. | 1 | |
| Charny | 4 | C | 1 | 1 | | 1 | |
| Charny | 5 | C | 3 | | 1 fem. | 1 | |
| Chaudenay la Ville | 6 | PO | 2 | 1 | | | |
| Chaudenay le Château | 7 | PR | 5 | 1 | | | |
| Commarin | 8 | C | 6 | 1 | | 3 | |
| Créancey | 9 | C | 2 | 1 | | 2 | |
| Culètre | 10 | PR | 2 | 1 | | | |
| Cussy le Chatel | 11 | C | 1 | 1 | | 3 | |
| Cussy le Chatel | 12 | PR | 3 | 1 | | | |
| Diancey | 13 | C | 1 | | 1 ad. | 2 | |
| Diancey | 14 | C | 1 | | 1 ad. | 3 | |
| Diancey | 15 | PO | 1 | 1 | | | |
| Foissy | 16 | PR | 3 | 1 | | | |
| Foissy | 17 | PR | 2 | 1 | | | |
| Juillenay | 18 | C | 1 | | 1 ad. | 1 | |
| La Motte Ternant | 19 | PO | 1 | 1 | | | |
| Longecourt | 20 | PR | 2 | 1 | | | |
| Maconge | 21 | PR | 3 | 1 | | | |
| Maconge | 22 | PR | 2 | 1 | | | |
| Marcheseuil | 23 | C | 1 | | 1 ad. | 1 | |
| Marcilly-Ogny | 24 | C | 1 | | 1 ad. | 1 | |
| Mimeure | 25 | PR | 2 | 1 | | | |
| Missery | 26 | PO | 1 | 1 | | | |
| Mont Saint Jean | 27 | C | 1 | | 1 ad. | 1 | |
| Painblanc | 28 | C | 1 | 1 | | 3 | |
| Painblanc | 29 | PO | 5 | | 1 mâle | | |
| Rouvres sous Meilly | 30 | C | 2 | | 1 mâle | 2 | 2 pulli |
| Rouvres sous Meilly | 31 | C | 1 | 1 | | 3 | |
| Sainte Sabine | 32 | C | 3 | 1 | | 3 | |
| Sainte Sabine | 33 | PR | 3 | 1 | | | |
| Saussey | 34 | C | 2 | 1 | | 2 | |
| Saussey | 35 | PO | 2 | | 1 mâle | | |
| Somberton | 36 | C | 4 | 1 | | 1 | |
| Sussey | 37 | C | 1 | | 1 ad. | 2 | |
| Thoisly le désert | 38 | PO | 1 | | 1 ad. | | |
| Thomirey | 39 | C | 1 | | 1 ad. | 2 | |
| Veilly | 40 | C | 1 | 1 | +1ad. | 2 | |
| Vic des Prés | 41 | C | 4 | 1 | | 3 | |
| Vic des Prés | 42 | PO | 2 | 1 | | | |
| Vic sous Thil | 43 | C | 1 | 1 | | 1 | |
| Vic sous Thil | 44 | C | 1 | 1 | | 1 | |
| Vievy | 45 | C | 1 | 1 | | 2 | |